



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
route 138
Havre-Saint-Pierre / Baie-Johan-Beetz

CANQ
TR
GE
EN
619

Esther Laforte
Consultant en archéologie

RAPPORT FINAL

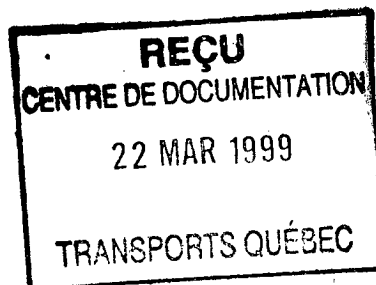
531667

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

route 138

Havre-St-Pierre / Baie-Johan-Beetz



Contrat no: 1140-85-129

Esther Laforte
Consultant en archéologie

CANQ
TR
GE
EN
619

Décembre 1985

RAPPORT FINAL

Cette étude a été exécutée par le personnel du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec, sous la responsabilité de monsieur Daniel Waltz, écologiste.

EQUIPE DE TRAVAIL

| | |
|----------------|---|
| Yves Bédard | biologiste, chargé de projet |
| Denis Roy | archéologue, responsable de l'étude sectorielle |
| Esther Laforte | assistante-archéologue, réalisation de l'étude de potentiel |

Sous la supervision de:

| | |
|-----------------|--|
| Philippe Poulin | géomorphologue, chef de la Division des études environnementales Est |
|-----------------|--|

Avec la collaboration de:

| | |
|------------------|--|
| François Morneau | géomorphologue, réalisation de l'étude du milieu biophysique |
|------------------|--|

Soutien technique:

| | |
|-----------------|------------------------------|
| Francine Rochon | technicienne en cartographie |
| Lucie Dussault | dactylographe |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| TABLE DES MATIERES | i |
| LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE | iii |
| LISTE DES CARTES | iv |
| | |
| 1.0 MANDAT | 1 |
| 2.0 INTRODUCTION | 2 |
| 3.0 LOCALISATION DE L'AIRE D'ETUDE | 6 |
| 4.0 FAUNE ET POTENTIEL FAUNIQUE | 8 |
| 5.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE | 12 |
| 5.1 Période préhistorique | 12 |
| 5.2 Période historique | 15 |
| 6.0 SITES ARCHEOLOGIQUES | 18 |
| 7.0 ANALYSE STATISTIQUE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES PREHISTORIQUES ET HISTORIQUES ET ELABORATION DES CRITERES DE DETERMINATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE.. | 19 |
| 7.1 Méthodologie | 19 |
| 7.2 Présentation des résultats de l'analyse statistique et des critères de détermination du potentiel archéologique | 21 |

| | | |
|------|--|----|
| 8.0 | POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE DE LA PERIODE PREHISTORIQUE... | 25 |
| 8.1 | Méthodologie | 25 |
| 8.2 | Bilan du potentiel archéologique préhistorique... | 27 |
| 9.0 | POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE DE LA PERIODE HISTORIQUE..... | 36 |
| 9.1 | Méthodologie | 36 |
| 9.2 | Bilan du potentiel archéologique historique..... | 37 |
| 10.0 | CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... | 41 |
| | BIBLIOGRAPHIE..... | 43 |
| | LEXIQUE..... | 46 |

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

Figure 1 : Localisation de l'aire d'étude

Tableau 1 : Faune et potentiel faunique

Tableau 2 : Occupation humaine de la période préhistorique

Tableau 3 : Occupation humaine de la période historique

Tableau 4 : Sites archéologiques amérindiens préhistoriques et historiques dans l'aire d'étude (en pochette)

Tableau 5 : Sites archéologiques euro-qubécois dans l'aire d'étude (en pochette)

Tableau 6 : Sites archéologiques amérindiens préhistoriques et historiques à l'extérieur de l'aire d'étude (en pochette)

Tableau 7 : Sites archéologiques euro-qubécois à l'extérieur de l'aire d'étude (en pochette)

Tableau 8 : Résultats de l'analyse statistique

Tableau 9 : Critères spécifiques de détermination des zones de potentiel archéologique historique et pré-historique

Tableau 10 : Zones de potentiel archéologique préhistorique élevé (A)

Tableau 11 : Zones de potentiel archéologique préhistorique moyen (B)

Tableau 12 : Zones de potentiel archéologique préhistorique faible (C)

Tableau 13 : Zones de potentiel archéologique historique élevé (A)

Tableau 14 : Zones de potentiel archéologique historique moyen (B)

LISTE DES CARTES

- Carte no 1 : Localisation des sites archéologiques historiques et préhistoriques entre Sheldrake et Musquaro
- Carte no 2 : Potentiel préhistorique (codification alphanumérique)
- Carte no 3 : Potentiel préhistorique (trame)
- Carte no 4 : Potentiel historique (codification alphanumérique)
- Carte no 5 : Potentiel historique (trame)
- Carte : Géomorphologie de la région entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz
- Carte : Cadre écologique de la région entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz

1.0 MANDAT

Dans le cadre des études d'impact sur l'environnement relativement aux projets de construction routière, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec nous confiait en septembre 1985, le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique concernant le tronçon de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz. Ce rapport présente les résultats de cette étude.

2.0 INTRODUCTION

L'étude de potentiel archéologique est une première étape, essentiellement théorique, de la démarche archéologique, dont le but est d'évaluer l'importance et les lieux précis de l'occupation humaine sur un espace déterminé en l'occurrence une aire¹ d'étude et ceci tant aux époques préhistoriques qu'historiques. Cette occupation humaine s'est traduite par la présence de vestiges ou traces d'occupations, localisés en divers lieux ou sites sur un territoire donné. L'étude de potentiel considère tous les sites archéologiques déjà connus à l'intérieur des limites de l'aire d'étude mais son objectif principal est d'identifier des zones² de potentiel archéologique définies comme un espace ou lieu plus ou moins susceptible d'avoir supporté une ou des occupations humaines, les éventuels occupants de celles-ci ayant vraisemblablement laissé des traces de leurs passages qui révéleraient par certaines recherches des vestiges permettant de les reconstituer. L'aire d'étude est ainsi divisée en zones géographiques hiérarchisés selon trois classes de potentiel archéologique; élevé, moyen ou faible. Ce type d'analyse vise principalement à déterminer les degrés de probabilité que certains espaces, les zones de potentiel, aient supporté la présence humaine en des temps anciens. Cette hiérarchisation cartographiée sera particulièrement utile pour les étapes ultérieures de la démarche archéologique, soit la recherche pratique sur le terrain et éventuellement le sauvetage des sites menacés.

¹Notons qu'à la fin de cette étude, un lexique définit certains termes souvent utilisés dans ce texte et qui peuvent porter à confusion. Les chiffres en exposant renvoient à l'entrée numérique des termes définis dans le lexique.

La décision de la part d'un groupe d'occuper un espace donné dépend de plusieurs facteurs comme par exemple, la disponibilité des ressources fauniques, végétales et minérales du milieu environnant, l'hydrographie, les formes du terrain, la nature des dépôts, la qualité du drainage et certains facteurs culturels particuliers. Ce sont les paramètres biophysiques qui conditionnent plus particulièrement la présence ou non d'établissements humains. La méthodologie mise au point pour réaliser cette étude est fonction des connaissances relatives aux schèmes de subsistance déployés par les populations préhistoriques et qui nécessitaient une étroite relation avec leur milieu naturel environnant.

Plusieurs démarches ont été effectuées afin de réaliser l'étude de potentiel archéologique et d'évaluer ainsi les éventuelles répercussions de la construction de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz: une étude du milieu physique et biophysique a été réalisée afin de répondre aux besoins de l'étude archéologique. Cette étude avait pour objectif de présenter une description et une analyse sommaire des grands traits des paysages de l'aire d'étude. Pour ce faire, une cartographie de la morphosédimentologie de l'aire d'étude ainsi qu'une cartographie des principales unités de paysage, au total 34, ont été réalisées aux échelles de 1 : 50 000. Une unité de paysage est définie comme une portion de territoire qui se distingue par un milieu topographiquement et géomorphologiquement homogène et par un "pattern" de types géomorphologiques. Ce dernier est à son tour défini comme une portion de territoire caractérisée par un sol homogène (dépôt de surface) et par un régime hydrique qui avec le climat, conditionnent une couverture végétale particulière. Finalement, les grandes lignes de la morphogénèse des paysages dans un cadre chronostratigraphique et paléogéographique ont également été dressées.

Le rapport d'étude portant sur la géomorphologie et l'aperçu du cadre écologique de l'aire d'étude constitue un rapport autonome, cependant les deux cartes de la "géomorphologie" et du "cadre écologique" ont été annexées à la présente étude afin de faciliter leur consultation pour la compréhension de l'étude de potentiel archéologique. En effet, les caractéristiques de cette première étude ont servi à établir des corrélations entre les données archéologiques et géomorphologiques afin de déterminer et de délimiter les zones de potentiel archéologique.

Une analyse des données sur la faune et le potentiel faunique sera présentée dans cette étude compte tenu de son importance en rapport avec l'occupation humaine du territoire.

L'histoire culturelle de la Moyenne-Côte-Nord a déjà fait l'objet de diverses synthèses (Chevrier, 1977; Samson, 1979). Afin d'alléger le texte et de faciliter la consultation du rapport d'étude, nous reprendrons de façon succincte au chapitre 5, l'essentiel de l'historique culturel pour les périodes historiques et préhistoriques. Celle-ci se limitera à une synthèse de l'occupation humaine présentée sous forme de tableaux.

La documentation archéologique concernant la région³ du projet à l'étude a été consultée au ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, afin de permettre la caractérisation du comportement des groupes humains qui ont occupé ce territoire. Ces données seront également présentées sous la forme de tableaux afin d'en faciliter la consultation.

Une analyse de cartes topographiques à l'échelle de 1 : 50 000 et de photos aériennes à l'échelle de 1 : 40 000 a également été effectuée pour chacun des sites archéologiques connus afin de suppléer aux données environnementales souvent incomplètes dans la documentation archéologique.

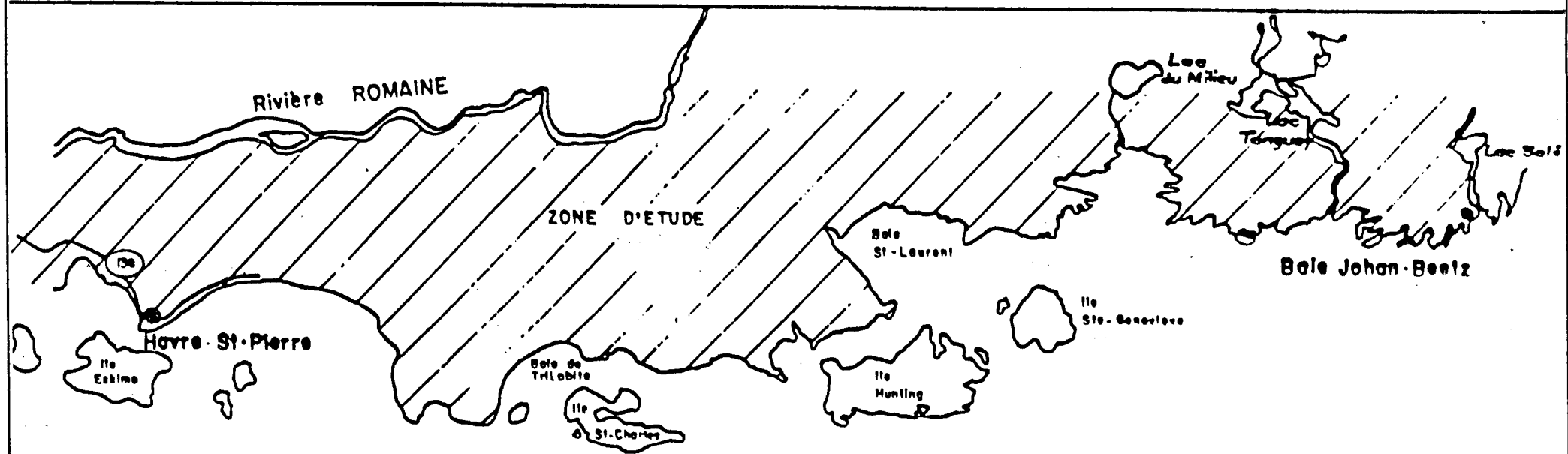
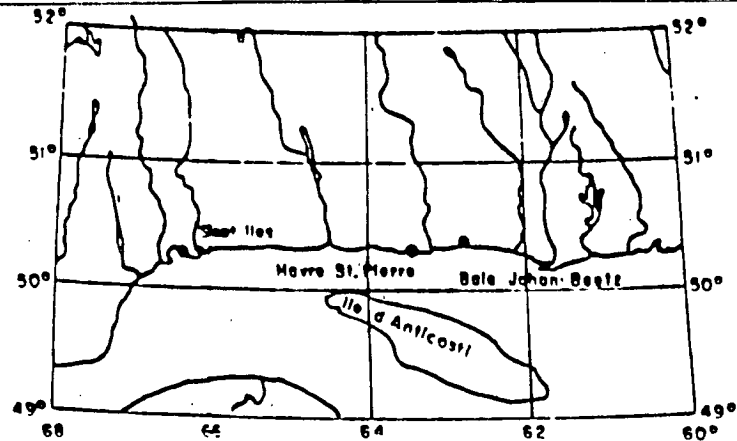
Une étude statistique des données concernant les sites archéologiques amérindiens préhistoriques et historiques ainsi qu'euroquébécois connus dans la région de l'aire d'étude a également été effectuée. Les récurrences statistiques établies suite à la compilation statistique des données archéologiques ont permis d'établir une grille de critères de détermination du potentiel archéologique. C'est à l'aide de ce tableau de critères complété par les données historiques, géomorphologiques et écologiques de la région de l'aire d'étude que les zones de potentiel archéologique élevé, moyen ou faible ont été délimitées cartographiquement. Chaque zone a été identifiée par un code alpha-numérique et présentée sous forme de tableau synthèse donnant les justifications de leur appartenance à chaque classe de potentiel.

Une brève conclusion présente les résultats de l'étude de potentiel archéologique en rapport avec ses objectifs ainsi que les recommandations qui s'imposent face à ces résultats et concernant la poursuite de la démarche et des travaux archéologiques dans l'aire d'étude.

3.0 LOCALISATION DE L'AIRE D'ETUDE

L'aire d'étude est située sur la Moyenne-Côte-Nord à plus de 250 km à l'est de Sept-Iles, au nord de l'île d'Anticosti. Elle est comprise entre les latitudes 50°10' et 50°20'N et les longitudes 62°50' et 63°40'.

Cette aire d'une longueur de 70 km par une largeur moyenne de 5 à 13 km depuis le littoral, est limitée à l'ouest par le village de Havre-Saint-Pierre et à l'est par celui de Baie-Johan-Beetz. Au nord, la limite correspond à la rivière Romaine jusqu'à la bifurcation de son cours en direction nord, et delà, une ligne fictive passe par la limite nord des lacs du Milieu, Tanguay et Salé. Finalement, au sud, l'aire est limitée par le golfe Saint-Laurent (Figure 1).



Echelle: 1=250,000

Figure 1 : LOCALISATION DE L'AIRE D'ETUDE

R.E.: Marsan & Ass. Inc., 1979: 13

4.0 FAUNE ET POTENTIEL FAUNIQUE

L'étude géomorphologique et du cadre écologique traite de la végétation dans le chapitre 2.4 sur les "contextes climatiques et phytoécologiques" (Morneau, F., 1985: 7 à 10). Cependant le contexte faunique n'ayant pas été abordé dans le cadre de cette étude, il fera l'objet du présent chapitre.

La présence de la faune, sa diversité, son importance pour la subsistance et la localisation de celle-ci en des lieux précis constituent des facteurs primordiaux qui conditionnent l'attrait de certains groupes humains pour un lieu écologique donné.

Depuis le début de l'implantation de la végétation et de la faune dans cette région suite à la dernière époque glaciaire, plusieurs étapes liées aux fluctuations climatiques se sont succédées avant que cette végétation et cette faune atteignent leur composition actuelle. Les premiers humains occupants de ce territoire se sont trouvés en présence d'espèces animales qui sont pour plusieurs d'entre elles disparues alors que d'autres se sont subséquemment établies au gré des changements climatiques. Il serait hasardeux d'évaluer diachroniquement le potentiel faunique de la région. Cependant, la description de l'état actuel de ce potentiel peut donner un reflet acceptable des conditions qui prévalaient dans le passé. La nomenclature présentée au tableau 1 n'est pas exhaustive mais énumère les principales espèces d'intérêt économique pour les groupes humains qui ont possiblement exploité ou pour ceux qui exploitent toujours ce territoire.

TABLEAU 1 : FAUNE ET POTENTIEL FAUNIQUE

| ORDRE | ESPECE | LOCALISATION | DENSITE | INTERET ECONOMIQUE | PERIODE D'EXPLOITATION |
|------------------------|--|--|---|--|---|
| FAUNE TERRESTRE | | | | | |
| Artiodactyles | Caribou (Rangifer tarandus) | - Aucun dans la région de l'aire d'étude mais devait y être présent jusqu'au début du 19e siècle | I | - Denrée alimentaire de base - Cuir → fabrication de vêtements | Automne et hiver |
| | Orignal (Alces alces) | (présent dans le secteur à l'étude seulement depuis une dizaine d'années) - Sur les berges de la rivière du Milieu - Dans le secteur densément boisé du mont Ste-Geneviève - Dans la baie de la Grande-Hermine - Ne fréquente pas la zone de tourbière | 0,48 / km ² (à proximité de l'aire d'étude; au nord-est du méandre de la rivière Romaine) | - Denrée alimentaire - Cuir → fabrication de vêtements | Automne et hiver |
| Rongeurs | Castor (Castor canadensis) | - Abondant dans les tourbières et lacs de tourbière, qui ont une profondeur supérieure à 2 m et où l'on note la présence de nénuphars et d'épinettes noires à proximité - Aucun castor n'a été identifié dans les rivières à l'Ours, Corneille et Piashti | 0,63 hutte/ km ² (dans la partie est de l'aire d'étude) | - Occupa une place de choix dans l'économie des amérindiens: → fourrures, incisives et denrée alimentaire - Très exploité pour sa fourrure dès l'époque du contact | Présent à l'année mais plus chassé l'automne et l'hiver |
| | Rat musqué (Ondatra zibethicus) | - En nombre dans les tourbières | I | - Fourrure | Printemps |
| | Porc-épic d'Amérique (Erethizon dorsatum) | - Dans les zones boisées | I | - Denrée alimentaire | Présent à l'année mais plus chassé l'automne et l'hiver |
| | Ecureuil roux (Tamiasciurus hudsonicus) | - Dans les zones boisées | I | - Elément d'appoint → denrée alimentaire et fourrure | Présent à l'année mais plus chassé l'automne et l'hiver |
| Carnivores | Renard roux (Vulpes vulpes) | - Dans les zones de tourbières | I | - Fourrure | Présent à l'année mais plus chassé l'automne et l'hiver |
| | Loutre (Lutra canadensis) | - Dans la plupart des cours d'eau du territoire où l'on note la présence de poissons | I | - Fourrure | Présent à l'année mais plus chassé l'automne et l'hiver |
| | Vison d'Amérique (Mustela vison) | - Sur les berges des cours d'eau - Dans les tourbières à mares | I | - Fourrure | Présent à l'année mais plus chassé l'automne et l'hiver |
| FAUNE AQUATIQUE | | | | | |
| Carnivores | Phoque commun (Phoca vitulina) | - Dans le golfe St-Laurent, à proximité du littoral | I | - Huile, peau et denrée alimentaire | Automne et hiver |
| | Phoque du Groenland (Phoca groenlandica) | - Dans le golfe St-Laurent, à proximité du littoral | I | - Huile, peau et denrée alimentaire | Automne et hiver |
| | Phoque à capuchon (Cystophora cristata) | - Dans le golfe St-Laurent, à proximité du littoral | I | - Huile, peau et denrée alimentaire | Automne et hiver |

TABLEAU 1 : FAUNE ET POTENTIEL FAUNIQUE (SUITE)

| ESPECE | LOCALISATION | DENSITE | INTERET ECONOMIQUE | PERIODE D'EXPLOITATION |
|---|--|--|--|---|
| FAUNE AVIENNE | | | | |
| Canard noir (Anas rubripes) | - Surtout dans les tourbières à mares - Dans les zones intertidales et estuaires | (représente 80% de toute la sauvagine du territoire) | - Denrée alimentaire - Pour les oeufs | De la fin du printemps au début de l'automne |
| Garot commun (Bucephala clangula) | - Surtout dans les tourbières à mares - Dans les zones intertidales et estuaires | I | - Denrée alimentaire - Pour les oeufs | De la fin du printemps au début de l'automne |
| Becs-scies (Mergus merganser) | - Surtout dans les tourbières à mares - Dans les zones intertidales et estuaires | I | - Denrée alimentaire - Pour les oeufs | De la fin du printemps au début de l'automne |
| Morillon à collier (Aythya collaris) | - Surtout dans les tourbières à mares - Dans les zones intertidales et estuaires | I | - Denrée alimentaire - Pour les oeufs | De la fin du printemps au début de l'automne |
| Bernache du Canada (Branta canadensis) | - En grand nombre dans les herbiers bordant les rivières Corneille et Piashti - Dans tous les cours d'eau du territoire - Dans les zones littorales et de tourbières | I | - Denrée alimentaire - Pour les oeufs | De la fin du printemps au début de l'automne |
| Gélinotte huppée (Bonasa umbellus) | - Lisières de forêt et rives de cours d'eau | I | - Denrée alimentaire | Présente à l'année mais surtout chassée à l'automne |
| Tétràs des savanes (Canachites canadensis) | - Forêts boisées conifériennes | I | - Denrée alimentaire | Présent à l'année mais surtout chassé à l'automne |
| ICHTYOFAUNE | | | | |
| Omble de fontaine (Salvelinus fontinalis) | - Dans les lacs profonds de la zone de roc précambrien - Dans les grands lacs de tourbière, durant l'été - Dans les rivières Petite-Rivière, Corneille et du Milieu | I | - Denrée alimentaire | Au printemps et à l'automne |
| Meunier (Castotomus) | - Dans les grands lacs de tourbière | I | - Denrée alimentaire | Au printemps et à l'automne |
| Eperlan arc-en-ciel (Osmerus mordax) | - Dans les lacs profonds de la zone de roc précambrien - Dans le lac du Milieu (présence d'éperlans anadrômes) | I | - Denrée alimentaire | Au printemps et à l'automne |
| Saumon (Salmo atlantique) | - Dans la rivière Corneille → la plus importante rivière à saumon de l'aire d'étude - Rivières Piashti et à l'Ours | I | - Denrée alimentaire | En juillet et à l'automne |
| Anguille | - Dans le golfe du St-Laurent - Dans les zones intertidales et d'estuaires | I | - Denrée alimentaire | Au printemps et à l'automne |
| Molusques | - Dans les zones intertidales et d'estuaires | I | - Denrée alimentaire | En été |

Source: Marsan et associés, 1979: 58 à 84

I : Indéterminée

Ce tableau a été élaboré par la consultation des données contenues dans les ouvrages généraux sur les mammifères, l'ichtyofaune et la faune avienne du Québec et du Canada, concernant la région de l'aire d'étude (Banfield, A.W.F., 1977, Godfrey, W.E., 1972 et Scott, W.B. et Crossman, E.J., 1974). De plus, le chapitre sur "l'aspect biologique et la faune" présenté dans l'étude de Marsan et Ass. a été consulté. Cette dernière étude comprend également les résultats d'un inventaire de terrain réalisé en 1979 dans l'aire d'étude.

Le tableau 1 donne pour chaque espèce, la localisation potentielle et réelle de celle-ci dans l'aire d'étude ainsi que sa densité dans certains cas, son intérêt économique pour les groupes humains anciens et actuels et également les périodes possibles de son exploitation par l'homme au cours d'une année.

5.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

5.1 PERIODE PREHISTORIQUE

L'historique culturel de la Moyenne-Côte-Nord a déjà été résumé par des archéologues lors de diverses études concernant cette région (Chevrier 1977, Samson 1979, Dumont 1985 et al.). C'est à partir de ces historiques culturels que nous présentons une brève synthèse de l'occupation humaine de la période préhistorique pour la région de l'aire d'étude sous forme de tableau afin d'en faciliter la consultation (Tableau 2). Cette synthèse chronologique en rapport avec les conditions climatiques présente les différents groupes culturels qui ont occupé cette région à l'époque préhistorique ainsi que leurs principaux traits culturels en fonction de leur exploitation des écosystèmes et aux modes d'exploitation adaptés à ces derniers.

De nouvelles données ayant trait au climat et à l'hydrographie permettent toutefois aujourd'hui de réévaluer une des hypothèses archéologiques concernant les groupes humains, élaborées pour cette région.

Le déplacement des groupes humains, de l'intérieur des terres vers la côte et vice-versa, a toujours été interprété en fonction de la migration ou déplacements du gros gibier s'effectuant en fonction des fluctuations climatiques. Jusqu'à récemment, l'on considérait qu'entre 5 000 A.A. et 3 000 A.A. un réchauffement climatique marqué aurait entraîné la diminution graduelle du caribou et le déplacement des groupes humains qui

TABLEAU 2 : OCCUPATION HUMAINE DE LA PERIODE PREHISTORIQUE

| PERIODE CHRONOLOGIQUE (A.A.)* | CONDITIONS CLIMATIQUES | GROUPES CULTURELS | TRAITS CULTURELS | |
|-------------------------------|---------------------------------------|--|--|--|
| | | | EXPLOITATION DES ECOSYSTEMES | MODES D'ADAPTATION |
| 8 000 | Optimum climatique | | | |
| 7 000 | | | | |
| 6 500 | | Archaïque maritime | | |
| 6 000 | Refroidissement climatique | Archaïque du Bouclier | Chasse au gros gibier surtout à l'intérieur des terres | Matériel lithique: couteaux bifaciaux, pointes de projectiles, grattoirs, objets en pierre polie Groupes sociaux multi-familiaux |
| 5 000 | | | Chasse aux petits mammifères terrestres sur la côte | Matériel lithique: miniaturisation de l'outillage Nomadisme restreint Groupes sociaux uni-familiaux Economie plus diversifiée |
| 3 000 | | | | |
| 2 700 | Refroidissement (Age de fer) | | Retour à la chasse au caribou à l'intérieur des terres | Groupes sociaux multi-familiaux |
| 2 400 | | | | |
| 2 000 | | | | |
| 1 800 | | | | |
| 1 500 | Réchauffement | Contact avec les populations sylvoicole du sud-ouest | Chasse aux petits mammifères terrestres sur la côte et pêche | Apparition de la poterie |
| 550 | | Invasion des Inuit de tradition Thuléenne | Ressources marines de la côte | |
| 200 | Refroidissement (Petit âge glaciaire) | | | |
| 0 l'actuel | | | | |

* Avant-aujourd'hui: avant 1950 de notre ère

étaient alors à l'intérieur des terres vers la côte à la recherche du petit gibier et de la faune aquatique (Samson, 1979: 15). Cette explication paraît aujourd'hui moins vraisemblable puisque cette période (de 5 000 A.A. à 3 000 A.A.) fait plutôt partie d'une longue phase de refroidissement climatique qui débuta vers 6 000 A.A. D'autres facteurs plus significatifs, d'ordre hydrographique et géomorphologique auraient favorisé ce déplacement de l'intérieur des terres vers la côte. En effet, c'est durant cette période que les niveaux de terrasse de 30 et 15 mètres ont été exondés. L'assèchement des surfaces, le développement de la végétation et des écosystèmes littoraux et intertidaux ainsi que l'établissement de tourbières à mares introduisant une certaine diversité faunique, auraient offert un potentiel attrayant pour les groupes humains sur la côte.

Les résultats de l'analyse concernant les données sur l'occupation humaine du territoire durant la période préhistorique démontrent l'existence d'un va-et-vient périodique (s'étendant sur plusieurs centaines d'années) entre le littoral et l'intérieur des terres au cours de cette période. Ces données permettent d'identifier certains des schèmes d'établissement saisonnier qui furent propres à ces groupes humains. Elles démontrent également que ces schèmes d'établissement sont en étroite relation avec le potentiel faunique des aires occupées par ces groupes. Les schèmes d'établissement et le potentiel faunique sont donc considérés comme des facteurs primordiaux ayant pu influencer l'occupation humaine de l'aire à l'étude.

5.2 PERIODE HISTORIQUE

L'arrivée des Européens sur la Côte-Nord transforma l'organisation socio-économique des amérindiens de la période préhistorique en modifiant substantiellement leur schème de subsistance. A l'époque du contact les Montagnais occupaient ce territoire et possédaient une économie de subsistance alors que les Européens sont arrivés avec leur économie de marché. Le tableau 3 présente les grandes lignes de l'occupation humaine de la période historique et démontre bien les changements profonds provoqués par le contact et l'implantation des Européens sur la Moyenne-Côte-Nord.

L'analyse des données sur l'occupation humaine historique indique qu'au début du XVIIe siècle:

- les Européens arrivant de la mer s'installaient de préférence sur la côte, surtout dans les havres abrités mais également sur les îles en bordure de la côte;
- les Montagnais venaient saisonnièrement aux comptoirs de traite européens pour l'échange de peaux contre des armes, des pièges et des denrées alimentaires;
- les Montagnais devenaient de plus en plus dépendant des postes de traite et occupaient désormais le littoral pratiquement toute l'année;
- les Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadien-Français se regroupaient progressivement à l'intérieur de villages de pêcheurs sur la côte;

TABLEAU 3 : OCCUPATION HUMAINE DE LA PERIODE HISTORIQUE

| PERIODE CHRONOLOGIQUE | GROUPES CULTURELS | HISTOIRE ET TRAITS CULTURELS |
|-----------------------|---|--|
| 15e siècle | <ul style="list-style-type: none"> - Amérindiens - Pêcheurs Basques | <ul style="list-style-type: none"> - Amérindiens → à l'intérieur d'un cycle saisonnier, combinaison de différentes activités de subsistance (chasse, pêche, cueillette) en fonction des ressources disponibles durant les diverses périodes de l'année - Surtout concentré à l'intérieur des terres - Pêcheurs Basques → présence saisonnière jusque vers 1620 - Occupaient les havres abrités et les îles de la côte - Pêche au cétacé → four à fondre la graisse de baleine - Pêche au loup-marin et à la morue - Peu de contact avec les Amérindiens |
| 16e siècle | <ul style="list-style-type: none"> - Arrivée de Jacques Cartier | <ul style="list-style-type: none"> - Prise de possession des terres au nom du roi de France - Troc des fourrures |
| 17e siècle | <ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Européens - Mics-Macs de la Gaspésie et Iroquoiens de la Haute-Vallée du Saint-Laurent | <ul style="list-style-type: none"> - Montagnais → reconquête de l'espace côtier par les Amérindiens, à l'aide d'armes échangées avec les Européens contre des fourrures - Européens → le roi de France octroie aux Seigneurs des concessions pour l'établissement de postes de traite sur la côte, notamment celui de Louis-Joliette sur l'île du Havre de Mingan - Mics-Macs et Iroquoiens → parcourent sporadiquement le territoire |
| 18e siècle | <ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Européens: - Français <li style="padding-left: 20px;">- Anglais | <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement des trading-posts-bands → rassemblement de plusieurs familles nucléaires autour d'un même comptoir de traite durant la saison estivale, alors que l'hiver les Montagnais chassent et trappent à l'intérieur des terres - 1763 → l'Angleterre conquiert la Nouvelle-France; les concessions passent aux mains des Anglais. Ils forment un consortium de marchands la "Labrador Company" qui fit faillite en 1820 |
| 19e siècle | <ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadiens-français - Arrivée de Johan-Beetz | <ul style="list-style-type: none"> - Montagnais → durant ce siècle, deviennent de plus en plus dépendant des postes de traite et pratiquent leurs activités cynégétiques à proximité du littoral. Ils sont également victimes d'épidémies qui les déciment - Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadiens-français → viennent pêcher et installer des postes de traite et des villages sur la Moyenne-Côte-Nord; notamment à Havre-Saint-Pierre - 1878 → Johan Beetz (Belge) établit un poste de traite dans la baie portant aujourd'hui son nom |
| 20e siècle | <ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Pêcheurs francophones et anglophones | <ul style="list-style-type: none"> - Vers 1950 → fin de l'exploitation de l'intérieur des terres par les Montagnais - Sédentarisation de la population Montagnaise sur le littoral et éclatement du noyau familial → le Gouvernement fédéral crée des réserves et instaure la scolarisation obligatoire des enfants - Accroissement des villages de pêcheurs établis au 19e siècle - Développement des clubs de pêche aux saumons |

- Les Montagnais devenaient définitivement sédentaires suite à la création de "réserves indiennes" sur la côte, par le Gouvernement fédéral.

De façon générale, les données concernant l'occupation humaine de la période historique, amérindienne et euro-québécoise, indiquent que la partie littorale de l'aire d'étude se révélera certainement plus importante en terme de potentiel archéologique par rapport à la partie intérieure des terres pour cette période.

6.0 SITES ARCHEOLOGIQUES

La consultation de la documentation archéologique concernant la région à l'étude indique la présence de 8 sites archéologiques amérindiens préhistoriques, 14 sites amérindiens historiques ainsi que 5 sites euro-qubécois à l'intérieur des limites de l'aire d'étude. Une étude de potentiel archéologique incluant l'exploration d'une faible partie de la surface de l'aire d'étude a été effectuée dans le cadre de l'étude de localisation et d'impact sur l'environnement du prolongement de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz. Celle-ci a été réalisée en 1979 par G. Samson, consultant en archéologie pour la firme André Marsan et Associés inc., pour le compte du ministère des Transports du Québec. Cette étude avait permis de localiser 2 sites archéologiques de l'occupation amérindienne préhistorique, 13 sites amérindiens historiques ainsi que 3 sites euro-qubécois. Les tableaux 4 et 5 (en pochette) présentent la synthèse des données qui permet de regrouper diverses caractéristiques culturelles et géographiques pour tous les sites archéologiques répertoriés à l'intérieur des limites de l'aire d'étude.

7.0 ANALYSE STATISTIQUE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES PREHISTORIQUES ET HISTORIQUES ET ELABORATION DES CRITERES DE DETERMINATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

7.1 METHODOLOGIE

Afin de caractériser les zones de potentiel archéologique qui furent propices à l'occupation humaine dans l'aire d'étude, les données géomorphologique, morphosédimentologique, climatique, faunique, végétale et floristique ont été consultées puis les cartes topographiques et les photos aériennes ont été analysées pour permettre de délimiter une région qui présente un ensemble de caractéristiques généralement compatibles avec l'aire d'étude. Il est entendu que les vastes étendues en périphérie de l'aire d'étude ne possèdent pas nécessairement le profil exact de celle-ci; cependant elles fournissent des données considérées comme compatibles avec l'aire d'étude, en fonction surtout d'une certaine homogénéité climatique et géomorphologique entre elles. On peut donc présumer que l'analyse de ces données peut, par extrapolation permettre d'identifier avec une certaine fiabilité les zones les plus susceptibles d'avoir supporté une occupation humaine ancienne.

Tous les sites archéologiques amérindiens préhistoriques et historiques ainsi qu'euro-qubécois actuellement connus sur la portion littorale de la Moyenne-Côte-Nord entre Shel Drake et Musquaro ont été analysés. Au total, 83 sites archéologi-

ques ont été identifiés dont 32 sites amérindiens préhistoriques, 17 sites amérindiens historiques et 14 sites euro-québécois. Les tableaux 6 et 7 (en pochette) présentent la synthèse des données qui permet de regrouper diverses caractéristiques culturelles et géographiques de ces sites archéologiques. Tous ces sites ont également été cartographiés (carte no 1). Cette compilation des 83 sites archéologiques devant nous permettre d'établir des récurrences statistiques.

Les résultats de la compilation statistique, ont permis de déterminer les paramètres géomorphologiques plus et moins favorables à l'établissement humain. Par exemple, dans le cas de l'altitude, on remarque que ce sont les altitudes entre 0 et 15 mètres qui regroupent le plus grand nombre de sites archéologiques et ce, pour les trois catégories de sites, c'est-à-dire 69,2% des sites amérindiens préhistoriques, 58,8% des sites amérindiens historiques et 28,5% des sites euro-québécois. Par ailleurs, aux altitudes entre 16 et 30 mètres on remarque que le nombre de sites diminue significativement; on obtient 21,2% des sites amérindiens préhistoriques, 5,9% des sites amérindiens historiques et aucun site euro-québécois. Finalement, pour les altitudes de 31 mètres et plus, on ne retrouve que 9,6% des sites amérindiens préhistoriques alors qu'aucun site amérindien historique et euro-québécois ne sont connus à ces altitudes. Ces résultats ont permis d'établir que le plus grand nombre de sites archéologiques sont localisés entre les altitudes de 0 et 15 mètres, et par analogie, on peut déduire que c'est à ces altitudes qu'il est le plus probable de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Ces altitudes correspondent

donc à ce que l'on a catégorisé comme zone de potentiel élevé dans la grille de critères de détermination des zones de potentiel archéologique historique et préhistorique. Suivant la même logique, les altitudes entre 16 et 30 mètres représentent les zones où le potentiel archéologique est qualifié de moyen alors que les altitudes de 31 mètres et plus indiquent celles à faible potentiel. Cette démarche a été appliquée à tous les paramètres géomorphologiques afin d'établir le profil type de chaque classe de potentiel archéologique et de dresser la grille des critères spécifiques de détermination du potentiel archéologique.

7.2 PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE STATISTIQUE ET DES CRITERES DE DETERMINATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

Malgré le fait que des études supplémentaires aient été réalisées afin de compléter les données archéologiques essentielles à cette analyse, certaines des données sont absentes de la compilation et cela tient de certaines carences lors de la cueillette des données sur le terrain lors de la découverte de ces sites. Les résultats n'en demeurent pas moins significatifs pour la détermination du potentiel archéologique. Le tableau 8 présente les résultats de l'analyse statistique exprimés en nombre absolu et en pourcentage pour les paramètres géomorphologiques, incluant l'altitude du site archéologique, sa proximité du littoral, d'une rivière, d'un estuaire, d'un ruisseau et/ou d'un lac, la nature de ses dépôts de surface, le drainage de son sol et sa situation géographique.

TABLEAU 8 : RESULTATS DE L'ANALYSE STATISTIQUE

| | AMERINDIEN PREHISTORIQUE | | AMERINDIEN HISTORIQUE | | EURO- QUEBECOIS | | TOTAL | |
|--|-----------------------------|-------|--------------------------|------|--------------------|------|--------------------|------|
| ALTITUDE (mètres) | NOMBRE DE SITES | % | NOMBRE DE SITES | % | NOMBRE DE SITES | % | NOMBRE DE SITES | % |
| 0 à 15 | 36 | 69,2 | 10 | 58,8 | 4 | 28,5 | 50 | 60,2 |
| 16 à 30 | 11 | 21,2 | 1 | 5,9 | - | - | 12 | 14,5 |
| 31 et plus | 5 | 9,6 | - | - | - | - | 5 | 6,0 |
| TOTAL | 52/52 | 100,0 | 11/17 | 64,7 | 4/14 | 28,5 | 67/83 | 80,7 |
| PROXIMITE DU LITTORAL (mètres) | | | | | | | | |
| 0 à 200 | 15 | 28,8 | 6 | 35,3 | 3 | 21,4 | 24 | 29,0 |
| 200 à 400 | 6 | 11,5 | 1 | 5,9 | 1 | 7,1 | 8 | 9,6 |
| 400 et plus | 6 | 11,5 | - | - | - | - | 6 | 7,2 |
| TOTAL | 27/52 | 51,9 | 7/17 | 41,2 | 4/14 | 28,5 | 38/83 | 45,7 |
| PROXIMITE D'UNE RIVIERE (mètres) | | | | | | | | |
| 0 à 200 | 9 | 17,3 | 8 | 47,1 | 4 | 28,5 | 21 | 25,3 |
| 200 à 400 | 4 | 7,7 | - | - | - | - | 4 | 4,8 |
| 400 à 600 | 5 | 9,6 | - | - | - | - | 5 | 6,0 |
| 600 et plus | 2 | 3,8 | - | - | - | - | 2 | 2,4 |
| TOTAL | 20/52 | 38,5 | 8/17 | 47,1 | 4/14 | 28,5 | 32/83 | 38,6 |
| PROXIMITE D'UN ESTUAIRE | | | | | | | | |
| TOTAL | 28/52 | 53,8 | 4/17 | 23,5 | 3/14 | 21,4 | 35/83 | 42,2 |
| PROXIMITE D'UN RUISSEAU | | | | | | | | |
| TOTAL | 12/52 | 23,1 | - | - | - | - | 12/83 | 14,5 |
| PROXIMITE D'UN LAC | | | | | | | | |
| TOTAL | 5/52 | 9,6 | - | - | - | - | 5/83 | 6,0 |
| DEPOTS DE SURFACE | | | | | | | | |
| 6b* Dépôts littoraux sub-actuel | 26 | 50,0 | 9 | 52,9 | 3 | 21,4 | 38 | 45,7 |
| 6b/R Dépôts littoraux sub-actuel sur affleurements rocheux cristallins | 10 | 1,9 | - | - | - | - | 10 | 12,0 |
| 6a Dépôts littoraux actuel | 2 | 3,8 | - | - | - | - | 2 | 2,4 |
| 6b/k Dépôts littoraux sub-actuel sur affleurements rocheux calcaires | 1 | 1,9 | - | - | - | - | 1 | 1,2 |
| 3b Dépôts fluvialilssub-actuel | 1 | 1,9 | - | - | - | - | 1 | 1,2 |
| R Affleurements rocheux cristallins | 2 | 3,8 | 2 | 11,8 | 1 | 7,1 | 5 | 6,0 |
| K Affleurements rocheux calcaires | - | - | 1 | 5,9 | - | - | 1 | 1,2 |
| TOTAL | 42/52 | 80,8 | 12/17 | 70,6 | 4/14 | 28,5 | 58/83 | 69,9 |
| DRAINAGE | | | | | | | | |
| 1 et 2 (excessif à modérément bon) | 34 | 65,4 | 6 | 35,3 | 2 | 14,3 | 42 | 50,6 |
| 3 (imparfait à mauvais) | 1 | 1,9 | 2 | 11,8 | - | - | 3 | 3,6 |
| 4 (très mauvais) | - | - | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 35/52 | 67,3 | 8/17 | 47,1 | 2/14 | 14,3 | 45/83 | 54,2 |
| SITUATION GEOGRAPHIQUE | | | | | | | | |
| Zone intertidale à proximité | 22 | 42,3 | 5 | 29,4 | 2 | 14,3 | 27/83 | 32,5 |
| Levé de plage | 17 | 32,7 | - | - | 2 | 14,3 | 19/83 | 22,9 |
| Littoral actuel et sub-actuel | 13 | 25,0 | 2 | 11,8 | - | - | 15/83 | 18,1 |
| Bordure de terrasse | 12 | 23,1 | - | - | - | - | 12/83 | 14,5 |
| Côte abrité par île | 8 | 15,4 | - | - | - | - | 8/83 | 9,6 |
| Baie | 7 | 13,5 | 6 | 35,3 | - | - | 13/83 | 15,7 |
| Pointe | 5 | 9,6 | 5 | 29,4 | - | - | 10/83 | 12,0 |
| Abrité par terrasse | 4 | 7,7 | - | - | - | - | 4/83 | 4,8 |
| Dune | 1 | 1,9 | - | - | - | - | 1/83 | 1,2 |
| Fond d'anse sub-actuel | 3 | 5,8 | - | - | - | - | 3/83 | 3,6 |

Le tableau 9 présente, sous la forme d'une grille de critères de détermination de potentiel archéologique, les résultats de la compilation statistique des données biophysiques pour les sites connus dans la région de l'aire d'étude, complétés par des données historiques diverses sur l'occupation humaine du territoire. Ces critères serviront à délimiter les zones de potentiel archéologique qui seront hiérarchisées selon le degré de probabilité d'y retrouver des vestiges archéologiques.

Le tableau de critères a été élaboré à l'aide de données sur des sites archéologiques côtiers en raison de nos données archéologiques. En effet, jusqu'à aujourd'hui, peu de reconnaissances archéologiques ont été effectuées à l'intérieur des terres. Cependant, comme l'aire d'étude est côtière, ces données sont un reflet plausible par rapport à celle-ci.

TABLEAU 9 : CRITERES SPECIFIQUES DE DETERMINATION DES ZONES DE POTENTIEL
ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE ET PREHISTORIQUE

| CRITERES | A (ELEVÉ) | (B) MOYEN | (C) FAIBLE |
|---------------------------------------|---|---|--|
| Altitude | 15 mètres (terrasse de 15 mètres) | entre 16 et 30 mètres | Plus de 30 mètres |
| Hydrographie | <ul style="list-style-type: none"> - présence du littoral (proximité du golfe) - à proximité d'un estuaire de rivière - confluence de la côte et petite rivière - le long des rivières importantes - le long de décharges de réservoir - à proximité de lac - à proximité de rivières et ruisseaux - à proximité de chutes et de seuils - voies navigables | <ul style="list-style-type: none"> - lacs de tourbières - zones d'inondation saisonnière - cours d'eau non navigable | Secteurs éloignés du littoral, lacs et cours d'eau |
| Dépôt de surface | <p>(3b): dépôts fluviatiles sub-actuels</p> <p>(6a): dépôts littoraux: plages actuelles de la zone intertidale</p> <p>(6b): dépôts de haut de plage, de cordons et de flèches littorales</p> <p>6b(R): dépôt de sable littoral mince au-dessus du socle rocheux cristallin</p> <p>6b(K): Sable littoral mince au-dessus du socle rocheux calcaire</p> <p>(R3) et (R6): Combinaison d'affleurements rocheux cristallins et de sables et/ou sables graveleux</p> <p>(3a): Dépôts fluviatiles récents</p> <p>(3c): Dépôts fluviatiles deltaïques</p> | <p>(5a): dépôts marins: argile de la mer de Goldthwait</p> <p>(4a): dépôts lacustres récents</p> <p>(R1): affleurements rocheux cristallins</p> | <p>(7a): dépôts organiques épais constitués de tourbe ombrotrophe profonde.</p> <p>(9a): dépôts éoliens: dunes principalement paraboliques et transversales.</p> <p>(9b): Dépôts éoliens</p> <p>(R7): Affleurements rocheux cristallins. Désigne la combinaison d'affleurements rocheux et de tourbe ombrotrophe</p> |
| Drainage | <p>1* Excessif (sols très secs)</p> <p>2 - Bon à modérément bon (sols secs à frais)</p> | 3 - Imparfait à mauvais (sols très frais à humides) | 4 - Très mauvais (sols saturés d'eau) |
| Pente | <p>A* Pentes nulles</p> <p>a Unité faiblement ondulée } 0 à 5%</p> <p>B Pentes faibles } 5 à 10%</p> | <p>b Unité fortement ondulée } 5 à 10%</p> <p>C Pentes modérées } 10 à 15%</p> <p>c Unité faiblement vallonnée }</p> | <p>D Pentes fortes</p> <p>d Unité fortement vallonnée } 15 à 30%</p> |
| Situation géographique | <ul style="list-style-type: none"> - zone intertidale à proximité - littoral actuel et sub-actuel (plaine côtière) - baie (fond de baie) - pointe - côte abrité par une île - bordure de terrasse marine, fluviatile et lacustre - levée de plage - abrité par une terrasse | <ul style="list-style-type: none"> - formation dunaire - intérieur des terres - ancien fond d'anse - falaise calcaire | - tourbières |
| Climat (micro-climat) | <ul style="list-style-type: none"> - protégé ou peu exposé aux vents - faible condition d'enneigement - ensoleillé | <ul style="list-style-type: none"> - peu exposé aux vents - conditions d'enneigement moyennes | <ul style="list-style-type: none"> - soumis aux vents violents - zone d'accumulation maximum de neige - brouillard |
| Faune | Proximité et abondance d'habitats fauniques diversifiés (chasse, pêche) | Habitats fauniques dispersés et moins facilement accessibles | Lieux peu propices pour la faune terrestre, l'avifaune et l'ichtyofaune |
| Végétation | <ul style="list-style-type: none"> - végétation riparienne - cuesta forestier - forêt côtière - lande | - dense boisé | <ul style="list-style-type: none"> - zone dénudée - tourbières |
| Accessibilité et position stratégique | <ul style="list-style-type: none"> - bonne accessibilité - eau potable à proximité - facilement défendable - accessible à l'année | <ul style="list-style-type: none"> - accessibilité limitée - accessibilité saisonnière | - non accessible |

* Morneau, F., 1985: 19 à 23

8.0 POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE DE LA PERIODE PREHIS- TORIQUE

8.1 METHODOLOGIE

Les zones sont hiérarchisées selon trois classes de potentiel archéologique, soit la classe de potentiel élevé (A) qui identifie des zones où existe la plus grande possibilité qu'il y ait eu occupation de l'espace par des groupes humains par le passé et par conséquent où il existerait aussi une plus grande susceptibilité d'y retrouver des vestiges archéologiques. Puis suivent en ordre décroissant de potentiel archéologique la classe de potentiel moyen (B) et faible (C) où la possibilité d'y découvrir des vestiges diminue jusqu'à devenir beaucoup moins probable pour la classe de potentiel faible (C).

Le degré de corrélation des données environnementales d'une part et des données archéologiques d'autre part permet de déterminer le potentiel archéologique. Les trois éléments de base qui servent à déterminer, hiérarchiser et délimiter les zones de potentiel archéologique préhistorique sont:

- Les critères spécifiques de détermination du potentiel archéologique établis suite à l'analyse des statistiques pour les sites connus dans la région de l'aire d'étude (Tableau 8); ceux-ci permettent d'établir des similitudes entre la composition de l'environnement et l'utilisation connue de l'espace par les Amérindiens et les Européens.

- Les données provenant de l'analyse de l'historique culturel de la Moyenne-Côte-Nord pour la période préhistorique (Tableau 2).
- Les données géomorphologiques et les données écologiques de la région de l'aire d'étude (Morneau, F., 1985).

Notons que la délimitation des zones de potentiel archéologique a été réalisée sur une carte topographique au 1 : 50 000.

Une démarche rigoureuse a été établie afin d'éviter que le classement des zones de potentiel soit aléatoire et établie sans rigueur scientifique. Chaque zone a fait l'objet d'une fiche identifiant les caractéristiques favorables et défavorables par rapport aux critères d'évaluation. L'attribution d'une des classes à chacune des zones étant justifiée par ces caractéristiques. Il est bon de noter cependant qu'il n'y a pas de compatibilité parfaite. En effet, les critères établis théoriquement pour une classe de potentiel donnée peuvent rarement être corrélés de façon intégrale à ceux déterminés dans la pratique; il faut donc les pondérer puisque l'on retrouve plutôt dans la réalité un jumelage de critères appartenant à l'une des classes de potentiel. La catégorisation d'une zone en potentiel A, B ou C dépend de l'importance totale de la combinaison de l'ensemble des critères correspondant à une zone écologique. La combinaison des critères est d'une complexité telle qu'il faut parfois faire entrer en ligne de compte l'expérience et les connaissances académiques globales de l'archéologue pour établir cette hiérarchisation. Celle-ci dépend également d'informations sur les schèmes d'établissement de la région lors des différentes périodes culturelles ou même de la connaissance

de l'état actuel de la zone qui a pu être bouleversée par des perturbations anthropiques et naturelles plus ou moins récentes. C'est à ce niveau que le paramètre culturel joue un rôle important.

8.2. BILAN DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE

Au total, 48 zones de potentiel archéologique préhistorique ont été déterminées. Les résultats sont présentés sous la forme de trois tableaux synthèses dont un pour chaque classe de potentiel (Tableaux 10, 11 et 12). Ces tableaux indiquent la superficie de chacune des zones ainsi que les caractéristiques justifiant son appartenance à chaque classe de potentiel. Chacune des 48 zones a été cartographiée et identifiée par un code alpha numérique (Carte no 2). Une seconde carte (Carte no 3) présente les zones de potentiel délimitées en distinguant cartographiquement les classes de potentiel archéologique les unes des autres. Cette carte a pour objectif de permettre d'identifier visuellement l'importance spatiale des classes de potentiel les unes des autres et de constater leur situation plus ou moins stratégique par rapport à l'environnement.

Les zones délimitées correspondent en général aux unités de paysage déjà circonscrites par l'étude du cadre écologique (Morneau, F., 1985: 3). Chaque unité de paysage est constituée d'un certain nombre de zones comportant des caractéristiques environnementales communes. Les caractéristiques environnementales de ces zones trouvent leur équivalence parmi l'ensemble des critères de sélection établis pour déterminer le potentiel archéologique.

TABLEAU 10 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ELEVE (A)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|-----------------|-------------------------------|-----------|--|-------------------|----------|---|---|---------------|--------------------------------------|----------------------|
| A ³ | 0,95 | + de 15 m | - le long de la rivière Romaine - présence de ruisseau | 3b * | 2*et 3 | Dans le chenal de la rivière Romaine à proximité d'une île | Ichtyofaune | Forêt fermée | Accumulation moyenne de neige | Accessible par canot |
| A ⁴ | 0,575 | - de 15 m | - le long de la rivière Romaine, dans un étranglement formant des rapides au printemps - présence de 2 rivières | 3b | 2 | I | Ichtyofaune | Forêt fermée | Accumulation moyenne de neige | Accessible par canot |
| A ⁵ | 1,2 | 15 m | - présence de 2 rivières | 3b | 2 | I | Ichtyofaune | Forêt fermée | Accumulation moyenne de neige | Accessible par canot |
| A ⁶ | 0,575 | 15 m | - le long de la rivière Romaine | 3b / R | 2 | Vis-à-vis la rive convexe d'un détour de la rivière Romaine | Ichtyofaune | I | I | Accessible |
| A ⁷ | 0,35 | 15 m | - le long de la rivière Romaine, vis-à-vis une chute | R3 | 1 | Dans le coude de la rivière Romaine | Ichtyofaune | Discontinue | I | Accessible |
| A ⁸ | 1,45 | 15 m | - le long de la rivière Romaine | 3b | 1 et 3 | Au pied, donc abrité par une terrasse | Ichtyofaune | Forêt fermée | Zone d'accumulation maximum de neige | Accessible |
| A ¹² | 2,5 | 15 m | - présence d'une décharge de tourbière - présence du littoral | 6b (K) | 2 | - côte abrité par l'île à la Chasse - pointe à proximité de la baie Nickerson et de la zone intertidale - pointe à proximité de la baie des Grès | Mammifères marins, sauvagine et ichtyofaune à proximité | Boisé couvert | Peu exposé aux vents | Accessible |
| A ¹⁵ | 0,4 | 20 à 25 m | - présence du littoral sub-actuel | 6b (K) | 2 | - baie sub-actuelle - niveau de terrasse taillé dans la falaise - bien abrité par un piton rocheux - concomitant à une zone intertidale sub-actuelle | Mammifères marins, sauvagine et ichtyofaune à proximité | Forêt ouverte | Peu exposé aux vents | Accessible |

TABEAU 10 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ELEVE (A) (SUITE)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|-----------------|-------------------------------|------------------|--|-------------------|--------------------------------------|--|---|--------------------------|---|---------------|
| A ¹⁷ | 3,675 | entre 0 et 30 m | - présence de ruisseaux intermittents qui drainent les tourbières - présence du littoral | 6b (K) | 2 et 3 | - succession de levées de plage - côte abrité par des îles - pointe du Sauvage localisée entre la baie St-Laurent et la baie Nickerson - proximité d'une zone intertidale | Mammifères marins et terrestres, sauvagine et ichtyofaune | Forêt fermée à tourbière | Peu exposé aux vents | Accessible |
| A ^{2R} | 7,6 | entre 8 et 15 m | - présence du littoral | 6b | 2 | - côte abrité par l'île du Havre - succession de levées de plage - zone intertidale à l'ouest de la pointe aux Exquimaux | Mammifères marins et terrestres, sauvagine et ichtyofaune | I | Exposé aux vents vis-à-vis le chenal de la Vache marine | Accessible |
| A ³⁰ | 22,925 | entre 15 et 30 m | - littoral sub-actuel de la baie des Trilobites - rivières et ruisseaux formant un réseau de drainage des tourbières à marées | 6b et 7a | 4 | - succession de levées de plage - pointe rocheuse et baie - proximité de la zone intertidale sub-actuelle | Mammifères marins et terrestres, sauvagine et ichtyofaune | Forêt ouverte, landes | Exposé aux vents | I |
| A ³¹ | 12,0 | 1 à 6 m | - présence du littoral actuel et sub-actuel - présence de ruisseaux - estuaire de la rivière à Coco | 6b (K) et 7a | 3 et 4 | - plusieurs baies dont la baie des Trilobites, qui est la mieux abritée par l'île St-Charles et l'île de la Fausse-Passe - zone intertidale - plusieurs pointes | Mammifères marins et terrestres, sauvagine et ichtyofaune | I | Très exposé aux vents à l'ouest de la Grande Pointe | Accessible |
| A ³⁴ | 0,425 | 0 à 15 m | - littoral actuel - 2 rivières dont la rivière à Coco et son estuaire | 7a (5a) | 2 - 3 | - plaine - baie bien abritée - zone intertidale | Mammifères marins et terrestres, sauvagine et ichtyofaune | Forêt fermée | Peu exposé aux vents | Accessible |
| A ³⁵ | 10,075 | 2,5 à 8 m | - littoral actuel | 6a | 4 (soumis aux marées occasionnelles) | - baie Nickerson - zone intertidale | Mammifères marins et terrestres, sauvagine et ichtyofaune | Forêt riparienne | I | Accessible |

TABLEAU 10 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ELEVE (A) (SUITE)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|-----------------|-------------------------------|----------|---|-------------------|--|---|--|---|--|--|
| A ³⁷ | 0,975 | | - rives de la rivière à l'Ours - présence de seuils dans la rivière à l'Ours | 5a | Variable | I | Mammifères terrestres, ichtyofaune | Boisé | I | Rivière canotable mais portage au niveau des seuils |
| A ³⁹ | 1,75 | 2,5 m | - estuaire de la rivière du Milieu - littoral actuel | 6a et 3a | 4 (soumis aux marées occasionnelles) | - baie de la Grande Hermine - marais intertidaux le long de la rivière du Milieu | Sauvagine, mammifères marins et terrestres, ichtyofaune | Riparienne | I | Accessible |
| A ⁴⁰ | 3,2 | I | - rivière du Milieu qui possède un petit seuil - une rivière sans nom vient rejoindre la rivière du Milieu dans son estuaire - proximité du lac du Milieu | 5a / R | 3 | - proximité d'une zone intertidale | Mammifères terrestres, ichtyofaune, et sauvagine à proximité | Forêt fermée | I | - rivière canotable - accessible |
| A ⁴³ | 0,65 | I | - lac Salé - estuaire de la rivière Piashti | 3a, 4a et 6a | 4 (zone d'inondation du lac Salé soumise à des inondations marégraphiques) | - zone intertidale | Sauvagine, ichtyofaune | Riparienne | I | Rivière canotable qui communique avec le golfe et le lac Piashti |
| A ⁴⁴ | 2,125 | Variable | - rive du lac Tanguay - rive et estuaire de la rivière Corneille - présence de seuils et chute dans la rivière Corneille | R1 / R7 | 2 et 3 | - estuaire bien abrité par les îles - petite baie bien abritée - proximité d'une zone intertidale | Ichtyofaune, sauvagine, mammifères terrestres | - généralement boisé - riparienne et terrestre | Peu exposé aux vents | Rivière canotable mais avec portage au niveau des seuils et des chutes |
| A ⁴⁵ | 0,475 | Variable | - à proximité de la rivière Piashti - littoral actuel | 6b / R | I | - baie de Johan-Beetz - proximité d'une zone intertidale | Ichtyofaune, mammifères marins, sauvagine | Presque nulle | Abrité des vents par la baie et la crête | I |

* Morneau, F., 1985: 19 à 22

I : Indéterminé

TABLEAU 11 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE MOYEN (B)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|-----------------|-------------------------------|------------------|--|-------------------|----------|--|--|-------------------------|---|-----------------------------------|
| B ¹ | 3,3 | 30 m | Nulle | 6b (K) * | 2 * | - plateau surélevé, dominant toute la plaine - île sub-actuelle (vers 6 000 A.A.) | Petits mammifères terrestres | Forêt fermée | I | Accessible sur un côté |
| B ⁹ | 1,675 | 30 m | - le long de la rivière Romaine - ruisseaux formant un réseau de drainage | 3b | 3 | Tourbière = 50% de la zone | Ichtyofaune | Forêt fermée et ouverte | Accumulation de neige poussée par le vent | Accessible par la rivière Romaine |
| B ¹³ | 6,3 | 30 m | - ruisseau de drainage de la tourbière | 6b (K) | 2 | - proximité de la zone intertidale - île sub-actuelle (vers 6 500 A.A.) | Proximité de la faune terrestre et aquatique et de la sauvagine | Forêt ouverte, lande | Exposé aux vents | Accessible |
| B ¹⁶ | 1,725 | 60 m | I | 6b (K) | 2 | - pente forte et accidentée - partie de la côte qui a émergé en premier | I | I | I | Formait une île à une époque |
| B ¹⁸ | 11,275 | entre 40 et 50 m | - ruisseau de drainage d'une tourbière | 6b (9b) | 1 et 2 | - crêtes de plage - tourbière sur carapace ferrugineuse | I | Dénudée | Très exposé aux vents | I |
| B ²³ | 2,825 | 35 m | - à proximité de 2 lacs | 9a | 2 | - succession de dunes paraboliques formant une crête longitudinale | Ichtyofaune, sauvage, petits mammifères terrestres à proximité | I | I | Accessible |
| B ²⁵ | 2,65 | + de 30 m | - à proximité de lacs | I | 1 | - dunes issues d'anciens cordons sableux - bord de terrasse | Ichtyofaune et sauvage à proximité, petits mammifères terrestres | I | Exposé aux vents | Accessible |

TABEAU 11 : ZONÉS DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE MOYEN (B) (SUITE)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|-----------------|-------------------------------|------------------|---|-------------------|-----------|---|--|------------------|----------------------|---|
| B ²⁷ | 9,0 | entre 15 et 30 m | - littoral sub-actuel - rivière Petite-Rivière - mare de tourbières (petits lacs) | 6b | 2, 3 et 4 | - alignement de levées de plage - ancienne pointe | Sauvagine | I | I | Accessible |
| B ³⁶ | 1,9 | - de 15 m | - littoral actuel - rivière à Jos et son estuaire - rivière sans nom | 5a (R) | 2 et 3 | - petites baies donnant sur la zone intertidale | Ichtyofaune, mammifères terrestres, sauvagine à proximité | Boisée | I | Rivière à Jos non canotable Accessible |
| B ³⁸ | 1,575 | 2,5 à 10 m | - littoral actuel - estuaire de la rivière à l'Ours - rivière sans nom | 6a | 4 | - baie Victor bien abritée dans une échancrure rocheuse - proximité d'une zone intertidale | Sauvagine à proximité, ichtyofaune | Forêt clairsemée | I | I |
| B ⁴² | 1,0 | - de 15 m | - lac Salé - rivière Piashti - petit ruisseau intermittent de drainage des tourbières | 5a | 3 | - à proximité des rives de la rivière Piashti et du lac Salé - tourbière à proximité | Sauvagine et ichtyofaune à proximité, petits mammifères terrestres | I | I | Accessible |
| B ⁴⁶ | 0,425 | 2,5 à 8 m | - littoral actuel - petit ruisseau | I | 2 | - zone intertidale - échancrure de la côte rocheuse dans la baie de la Grande Hermine, bien abritée par l'île Puyjalou | Sauvagine, ichtyofaune, mammifères marins et terrestres | Boisée, herbacée | Peu exposé aux vents | Accessible |
| B ⁴⁸ | 1,1 | + de 30 m | - le long de la rivière Romaine | 9a | 1 et 2 | - succession de dunes qui prolonge une longue dune | Ichtyofaune | Nulle | Exposé aux vents | Accessible, voie de communication |

* Morneau, F., 1985: 19 à 22

I : Indéterminé

TABLEAU 12 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE FAIBLE (C)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|-----------------|-------------------------------|--------------|---|-------------------|----------|--|------------------------------|---|-----------------------|---------------------------------|
| C ² | 3,125 | 30 m | - littoral sub-actuel - nulle | 7a (K) * | 4 * | - tourbière | Petits mammifères terrestres | Dénuagée à forêt très ouverte | Exposé aux vents | I |
| C ¹⁰ | 5,975 | + de 45 m | - mare de tourbière | 6b (K) | 2 et 3 | - tourbière ombrotrophe | Petits mammifères terrestres | Boisé | Exposé aux vents | Accessible |
| C ¹¹ | 2,5 | 30 m | - littoral actuel | 6b (K) | 3 et 4 | - falaise de 30 m du côté ouest - 2 dolines | Petits mammifères terrestres | Végétation fermée dans les dépressions en bordure de tourbières | Très exposé aux vents | Accessible seulement par le sud |
| C ¹⁴ | 1,375 | 30 m | I | K | 4 | - tourbière réticulée sur calcaire, pseudo-doline | Petits mammifères terrestres | I | Exposé aux vents | I |
| C ¹⁹ | 5,95 | 60 m | - lacs et mares de tourbière | 7a | 4 | - tourbière à mares | Petits mammifères terrestres | I | I | I |
| C ²⁰ | 5,7 | ± 50 m | - nulle | 9b / 6b | 1 | - terrasse | I | Boisé, aujourd'hui brûlé | I | Accessible |
| C ²¹ | 3,35 | + de 60 m | - ruisseau de drainage de tourbière - littoral sub-actuel | 6b | 2 et 4 | - bordure de terrasse de la rivière Romaine | I | I | I | Accessible |
| C ²² | 3,125 | de 40 à 60 m | - nulle | 9a | 1 | - succession de dunes | I | Forêt fermée | I | I |
| C ²⁴ | 2,925 | + de 30 m | - mares de tourbière | 9a | 1 et 4 | - champ de dunes isolées au travers d'une plaine tourbeuse | Petits mammifères terrestres | I | Exposé aux vents | Accessible |
| C ²⁶ | 7,975 | 30 m | - mares de tourbières - ruisseaux intermittents traversant toute l'unité | 9a | 1 et 4 | - champs de dunes paraboliques - tourbière | I | Boisé | Exposé aux vents | Accessible de l'est |

TABLEAU 12 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE FAIBLE (C) (SUITE)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|-----------------|-------------------------------|------------------|---|-------------------|----------|---|--|---|-----------------------|---|
| C ²⁹ | 123,4 | 15 à 30 m | - mares et lacs de tourbières peu profonds - petits méandres formant des réseaux de drainage des tourbières, très lent | 7a | 4 | - tourbières réticulées | En bordure des réseaux de drainage et des lacs; petits mammifères terrestres, sauvagine et ichtyofaune | En bordure des réseaux de drainage et des lacs; boisé | Très exposé aux vents | Difficilement accessible, sauf en hiver |
| C ³² | 17,725 | 15 à 30 m | - rivières de drainage des unités supérieures - mares de tourbières | 6b (K) / 7a | 3 et 4 | - tourbières | Sauvagine, petits mammifères terrestres | Boisé | I | Accessible |
| C ³³ | 30,85 | de 0 à 30 m | - réseau de drainage dendritique | 7a (5a) | 3 et 4 | - tourbières | I | Forêt fermée autour des rivières | Peu exposé aux vents | Accessible |
| C ⁴¹ | 54,375 | entre 15 et 30 m | - réseau de drainage bien marqué et intermittent - lacs - rivières | R1 / R7 | 3 et 4 | - tourbières | Ichtyofaune, mammifères terrestres, sauvagine | Lande, forêt généralement découverte | Exposé aux vents | Accessible |
| C ⁴⁷ | 62,35 | I | - ruisseau - littoral actuel | R1 / R7 | Variable | - affleurements rocheux - tourbières | Mammifères terrestres dispersés | Dénudé à forêt très ouverte | Très exposé aux vents | I |

* Morneau, F., 1985: 19 à 22

I : Indéterminé

L'aire d'étude totalise grossièrement 450 km². Les zones de potentiel archéologique élevé (A) comprennent un total de 20 zones dont la superficie varie de la plus petite surface de 0,35 km² à la plus grande de 22,93 km² et totalisent 73,88 km², ce qui équivaut à 16,4% de la superficie de l'aire d'étude.

Les zones de potentiel archéologique moyen (B) comprennent 13 zones dont la superficie varie de la plus petite surface de 0,44 km² à la plus grande de 11,73 km² et totalisent 44,75 km², ce qui équivaut à 10,0% de la superficie de l'aire d'étude. Les zones de potentiel archéologique faible (C) comprennent 15 zones dont la plus petite est de 1,38 km² et la plus grande de 123,40 km² et totalisent 330,7 km², ce qui correspond à 76,3% de la superficie de l'aire d'étude.

9.0 POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE DE LA PERIODE HISTORIQUE

9.1 METHODOLOGIE

La démarche utilisée pour la détermination des zones de potentiel archéologique historique est à toute fin pratique celle élaborée pour la détermination des zones de potentiel archéologique préhistorique. La distinction fondamentale se trouve au niveau des données de base qui doivent cette fois-ci correspondre aux critères spécifiques établis par l'analyse des données historiques. Ces critères sont largement liés au fait que les établissements de la période historique étaient beaucoup moins dépendants du milieu environnant. Leurs activités étaient principalement tournées vers la côte en fonction d'une économie de production et de subsistance orientée sur la pêche et visant même à la surproduction dans un but d'exportation. L'établissement des postes de traite (l'un à Baie-Johan-Beetz dans l'aire d'étude et l'autre sur l'île du Havre de Mingan dans la région de l'aire d'étude) visaient les mêmes objectifs de surproduction et d'exportation mais pour les fourrures. Cela obligeait saisonnièrement la pratique d'activités de chasse à l'intérieur des terres, lesquelles étant surtout pratiquées par les Amérindiens.

Les trois éléments de base qui permettent de déterminer, de hiérarchiser et de délimiter les zones de potentiel historique sont:

- Les critères spécifiques de détermination du potentiel ar-

chéologique établis suite à l'analyse des statistiques pour les sites connus dans la région de l'aire d'étude (Tableau 8).

- Les données provenant de l'analyse de l'historique culturel de la Moyenne-Côte-Nord pour la période historique (Tableau 3).
- Les données géomorphologiques et les données écologiques de la région de l'aire d'étude (Morneau, F., 1985).

Notons que la délimitation des zones de potentiel archéologique a également été réalisée sur une carte topographique au 1 : 50 000.

9.2 BILAN DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE

Au total, 14 zones de potentiel archéologique historique ont été déterminées. Les zones de potentiel A et B ont été décrites sous forme de tableaux synthèses semblables à ceux élaborés pour le potentiel préhistorique (Tableaux 13 et 14).

Le potentiel archéologique faible (C) ne forme qu'une seule zone identifiée par C' sur la carte du potentiel historique (Carte no 4).

Compte tenu des données archéologiques historiques analysées, les critères de détermination de cette zone de potentiel archéologique faible (C) sont les suivants:

- l'altitude supérieure à 15 mètres;
- l'éloignement du littoral actuel, donc une accessibilité limitée;
- de façon générale, toutes les zones relativement éloignées des ressources marines côtières, c'est-à-dire mammifères marins et ichtyofaune qui constituaient l'intérêt principal des populations de la période historique;

TABLEAU 13 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE ELEVÉ (A)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|----------------|-------------------------------|-----------------|---|-------------------|--------------------------------------|---|---|-----------------------|-------------------------------|--|
| A ¹ | 3,7 | entre 8 et 15 m | - présence du littoral | 6b * | 2 * | - pointe bien abritée par l'île du Havre - levées de plage en succession - zone intertidale à proximité | Petits mammifères terrestres, Ichtyofaune et sauvagine à proximité, mammifères marins | I | I | Accessible |
| A ² | 0,5 | 1 à 6 m | - présence du littoral | 6b (K) | 3 et 4 | - baie bien abritée par l'île St-Charles - zone intertidale à proximité | Ichtyofaune, sauvagine et mammifères marins à proximité | I | I | Accessible |
| A ³ | 1,3 | 1 à 6 m | - présence du littoral - estuaire de la rivière à Coco | 6b (K) | 3 et 4 | - baie bien abritée par l'île à la Chasse - pointes abritées - zone intertidale à proximité | Ichtyofaune, sauvagine et mammifères marins à proximité | I | I | Accessible |
| A ⁴ | 0,7 | 15 m | - présence du littoral | 6b (K) | 2 | - pointe bien abritée par l'île à la Chasse - zone intertidale à proximité | Ichtyofaune, sauvagine et mammifères marins à proximité | Boisé couvert | Peu exposé aux vents | Accessible; entrée du détroit |
| A ⁵ | 1,5 | 0 à 15 m | - présence du littoral | 6b (K) | 2 et 3 | - côte rocheuse - proximité de la zone intertidale - baie | Ichtyofaune, sauvagine et mammifères marins à proximité | Colonisation d'arbres | Peu exposé aux vents | Accessible |
| A ⁶ | 2,2 | 2,5 m | - présence du littoral - trois estuaires de rivière dont la rivière à l'Ours et la rivière du Milieu | 6a et 3a | 4 (soumis aux marées occasionnelles) | - baie de la Grande Hermine et baie Victor, très abritées - proximité de la zone intertidale - marais intertidaux le long de la rivière du Milieu | Ichtyofaune, sauvagine et mammifères marins à proximité, mammifères terrestres | Ripartenne | I | Accessible; rivières canotables mais pas à l'année |
| A ⁷ | 0,9 | moins de 15 m | - lac Salé - estuaire de la rivière Piashti | 6b (R) | 3 | - rives de la rivière Piashti et du lac Salé | Sauvagine et ichtyofaune, petits mammifères terrestres | I | I | Accessible; la rivière Piashti est canotable |
| A ⁸ | 5,5 | 15 m | - le long de la rivière Romaine - présence de chutes et ruisseaux | 3b | 2 | - rive, coude et chenal de la rivière Romaine - terrasse fluviale bien drainée - zone d'étiage, marais d'eau douce | Sauvagine et ichtyofaune | Forêt fermée | Accumulation moyenne de neige | Accessible; par rivière Romaine canotable Voie de communication |

* Morneau, F., 1985: 19 à 22

I : Indéterminé

TABEAU 14 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE MOYEN (B)

| ZONE | SUPERFICIE (km ²) | ALTITUDE | HYDROGRAPHIE | DEPOTS DE SURFACE | DRAINAGE | SITUATION GEOGRAPHIQUE | FAUNE | VEGETATION | CLIMAT | ACCESSIBILITE |
|----------------|-------------------------------|-----------------|---|-------------------|----------|---|--|-----------------|----------------------|--|
| B ¹ | 0,8 | entre 8 et 15 m | - présence du littoral | 6b * | 2 * | - baie abritée par l'île du Havre - proximité de la zone intertidale | Petits mammifères terrestres et marins, sauvagine et ichtyofaune à proximité | I | I | Moins bonne accessibilité en raison de la zone intertidale trop grande |
| B ² | 1,8 | 1 à 6 m | - présence du littoral | 6b (K) | 3 et 4 | - plate-forme littorale rocheuse - baies et pointes moins bien abritées - proximité de zones intertidales | Ichtyofaune, sauvagine et mammifères marins à proximité | I | I | Accessible par navire |
| B ³ | 1,9 | 1 à 6 m | - présence du littoral - présence de petits ruisseaux | 6b (K) | 3 et 4 | - plate-forme littorale rocheuse - petites baies abritées - proximité des zones intertidales | Ichtyofaune, sauvagine et mammifères marins à proximité | I | I | Accessible |
| B ⁴ | 0,2 | 15 m | - présence du littoral | 6b (K) | 2 | - plate-forme littorale rocheuse - petite baie bien abritée par l'île à la Chasse - zone intertidale bien abritée | Ichtyofaune, sauvagine et mammifères marins à proximité | Boisé couvert | Peu exposé aux vents | Accessible |
| B ⁵ | 1,2 | Variable | - rives et estuaire de la rivière Cornuille - lac Tanguay - présence de seuils et de chutes dans la rivière Cornuille - présence du littoral | 6b / R | 2 et 3 | - estuaire et petite baie bien abrités par les îles - proximité d'une zone intertidale | Ichtyofaune (saumons), mammifères marins et sauvagine | Boisé en partie | Abrité des vents | Accessible; rivière Cornuille canotable mais avec portage au niveau des seuils et des chutes |

* Morneau, F., 1985: 19 à 22

I : Indéterminé

- les tourbières; quoiqu'accessibles l'hiver, celles-ci sont par contre inaccessibles à l'archéologue pour l'exploration de terrain.

Les zones de potentiel archéologique historique ont été délimitées sur deux cartes dont l'une représente les zones de potentiel identifiées par un code alpha-numérique qui réfère aux tableaux 13 et 14 des zones de potentiel archéologique historique (Carte no 4). La seconde présente ces dernières à l'aide d'une trame permettant de distinguer visuellement l'importance spatiale de chacune des trois classes de potentiel historique (Carte no 5).

Les 450 km² de l'aire d'étude se divisent ainsi: 8 zones de potentiel archéologique élevé (A) dont la superficie varie de la plus petite surface de 0,5 km² à la plus grande de 5,5 km² totalisant 16,3 km² ce qui équivaut à 3,6% de la superficie de l'aire d'étude, 5 zones de potentiel archéologique moyen (B) dont la superficie varie de la plus petite surface de 0,2 km² à la plus grande de 1,9 km² et totalisant 5,9 km² ce qui équivaut à 1,3% de la superficie de l'aire d'étude, finalement, une zone de potentiel faible (C) d'une superficie totale de 431,8 km² correspondant à 96% de la superficie de l'aire d'étude.

10.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude de potentiel archéologique avait pour but de déterminer et de délimiter les zones de potentiel archéologique à l'intérieur de l'aire d'étude afin d'être en mesure d'évaluer l'importance réelle des sites archéologiques éventuellement découverts dans l'emprise de la future route 138. De plus nous avons constaté que dans l'aire d'étude, 27 sites archéologiques (8 sites archéologiques amérindiens préhistoriques, 14 sites amérindiens historiques et 5 sites euro-qubécois) sont actuellement connus et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, du ministère des Affaires culturelles.

L'étude de potentiel a permis de déterminer et délimiter 62 zones de potentiel archéologique préhistorique et historique élevé à faible réparties ainsi:

| | Potentiel préhistorique | | | Potentiel historique | | |
|-------------------------------|-------------------------|------|-------|----------------------|-----|-------|
| | A | B | C | A | B | C |
| Nombre de zone | 20 | 13 | 15 | 8 | 5 | 1 |
| Superficie (km ²) | 73,9 | 44,8 | 330,7 | 16,3 | 5,9 | 431,8 |
| Superficie (%) | 16,4 | 10,0 | 76,3 | 3,6 | 1,3 | 96,0 |

En vue de sauvegarder les éventuels sites archéologiques ainsi que ceux déjà connus et localisés à l'intérieur des limites de l'aire d'étude, il est recommandé qu'une reconnaissance archéologique soit réalisée dans les zones de potentiel archéologique élevé (A) et moyen (B) préalablement au début des travaux de construction routière, afin d'éviter la destruction éventuelle de certains d'entre eux, lors de la construction de la route

138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz. La reconnaissance archéologique devra comprendre; des sondages systématiques et une vérification visuelle des zones de potentiel archéologique élevé (A) et moyen (B), ainsi qu'une vérification visuelle des zones de potentiel archéologique faible (C). Cette reconnaissance archéologique des zones de potentiel archéologique A et B permettraient de mettre un plus grand nombre de sites archéologiques en rapport les uns avec les autres et ainsi de pouvoir effectuer un choix plus judicieux des vestiges archéologiques à préserver d'une possible destruction.

Advenant la découverte de vestiges ou de structures anciennes, des mesures devront être prises pour l'identification et la protection du patrimoine archéologique qui pourrait être menacé par le projet de construction de la future route 138.

BIBLIOGRAPHIE

- Archéotec, 1979. "Etude de l'utilisation des ressources du territoire de la Romaine, de la période préhistorique à la période contemporaine" Direction de l'environnement, Hydro-Québec, pp. 1 à 15.
- Banfield, A.W.F., 1977. "Les Mammifères du Canada" P.U.L., Musée national des Sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, 406 p.
- Blondin, Denis, n.d. "Les gens de la terre et les gens de la mer", Histoire économique de la Basse-Côte-Nord, M.A.C., 23 p.
- Castonguay, D., et Chevrier, D., 1976. "Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute Côte-Nord, 1976", I.S.A.Q., M.A.C., vol. 1, rapport, 160 p.
- Chevrier, Daniel, 1977. "Préhistoire de la région de la Moisie" Les cahiers du patrimoine No 5, M.A.C., Direction générale du patrimoine, 376 p.
- Chevrier, Daniel, 1978a. "Sauvetage archéologique sur la Moyenne-Côte-Nord du St-Laurent entre Jupitagon et la Romaine, 1978", I.S.A.Q., M.A.C., pp. 1 à 24
- Chism, J., 1980. "3.3.1 Archéologie". Extrait de: Etude d'impact sur l'environnement, route 138, Natashquan-Kegashka. Analyse du milieu et localisation des corridors. Environnement illimité Inc., I.S.A.Q., M.A.C., pp. 103 à 142.
- Chism, J., 1980a. "Reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, 1979", Vol. 1, rapport, I.S.A.Q., M.A.C., pp. 1 à 163.
- Crête, Serge-André, 1978. "Reconnaissance archéologique de l'archipel de Mingan, été 1978", I.S.A.Q., M.A.C., 50 p.
- Fortin, Jacques, 1978. "Les postes de traite de la Côte-Nord", M.A.C., rapport inédit.

- Gaumont, Michel, 1960. "Rapport sur les fouilles archéologiques effectuées à l'île Mingan en juin 1960, EbDa-6", M.A.C., rapport inédit, 25 p.
- Godfrey, W. Earl, 1972. "Encyclopédie des oiseaux du Québec", Les éditions de l'Homme, Québec, 663 p.
- Lacombe, Marthe, n.d. A. "Documentation sur le poste de Mingan-Terreferme, EbDa-8", M.A.C., documentation inédite, n.p.
- Lévesque, René, 1965. "Mission archéologique de Mingan 1965, Seigneurerie François Bissot, terre ferme" Vol. 1, rapport préliminaire, I.S.A.Q., M.A.C. 20 p.
- Lévesque, René, 1966. "Rapport préliminaire de la mission archéologique de Mingan, été 1966", M.A.C., rapport inédit, 19 p.
- Mak, Andras, n.d. "Présence historique et contemporaine des Montagnais sur la Basse-Côte-Nord", M.A.C. 15 p.
- Marsan et Ass. Inc., 1979. "Prolongement de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie Johan-Beetz, Description du milieu et identification des corridors de moindre résistance". Rapport d'étape no 1, ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, pp. 45 à 94.
- Morneau, François, 1985. "Géomorphologie et aperçu du cadre écologique de la région de Havre-Saint-Pierre - Baie-Johan-Beetz", Ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, 40 p.
- Roy, Denis, 1983. "Reconnaissance archéologique, fosses de drainage, Longue-Pointe-de-Mingan". Ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, 43 p.
- Samson, Gilles, 1979. "Rapport de la recherche archéologique dans le cadre de l'étude de localisation et d'impact sur l'environnement du prolongement de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie Johan-Beetz, comté de Duplessis, I.S.A.Q., M.A.C., 77 p.

Scott, W.B. et Crossman, E.J., 1974. "Poissons d'eau douce du Canada", ministère de l'Environnement, Service des pêches et des sciences de la mer, Ottawa, 1026 p.

Thibault, Carole "Inventaire des sites archéologiques du Québec", Service des inventaires, Direction générale du patrimoine, ministère des Affaires culturelles.

Wintemberg, W.F., n.d. "Note archéologiques", Musée national de l'Homme, Ottawa, Vol. 2

LEXIQUE

- 1 - Aire Dans le cadre de la présente étude, correspond à un espace géographique précis tel que défini au point 3.
- 2 - Zone Espace plus ou moins étendu, situé à l'intérieur de l'aire d'étude, caractérisé par un certain nombre d'attributs biophysiques, environnementaux ou culturels dont l'analyse fournit le degré de probabilité d'y retrouver des vestiges d'occupation et/ou d'utilisation humaine.
- 3 - Région Espace relativement étendu, à l'intérieur duquel l'aire d'étude est située. La région est délimitée au niveau géographique par un ensemble d'éléments physiques (géologiques, géomorphologiques, etc.) et environnementaux (flore, faune, climat, etc.) présentant une certaine homogénéité.
-

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 131 923